

**ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE****1 Place Charles de Gaulle  
54205 TOUL CEDEX****Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013****EXPERTIS CFE**

Siège social :  
TECHNOPOLE DE NANCY-BRABOIS  
2 ALLEE D'EVRY - CS 60132  
54603 VILLERS-LES-NANCY CEDEX

Tél. 03 83 67 69 00 Fax. 03 83 67 64 90

Courriel. [nancy@expertiscfe.fr](mailto:nancy@expertiscfe.fr)

Web. <http://www.expertiscfe.fr>

## Agences :

TOUL : Tél 03-83-65-36-00  
FREYMING-MERLEBACH : Tél 03-87-29-29-30  
LIGNY-EN-BARROIS : Tél 03-29-78-43-30  
EPINAL : Tél 03-29-34-31-27  
COLMAR : Tél 03-89-23-23-12  
VERDUN : Tél 03-29-86-01-90

## Sommaire

<b>Compte rendu de l'Expert Comptable</b>	<b>1</b>
<b>1. Comptes annuels</b>	<b>3</b>
Bilan	4
Compte de fonctionnement	6
Liste des immobilisations	7
Annexe	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	13
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	20
<i>Autres informations</i>	22
<b>2. Détail des comptes</b>	<b>25</b>
Détail Bilan	26
Détail du compte de fonctionnement	30
<b>3. Dossier de gestion</b>	<b>35</b>
Dossier de gestion	36
<b>4. Liasse fiscale</b>	<b>41</b>

## Compte rendu de l'Expert Comptable

### COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui a fait l'objet de notre lettre en date du 25/06/2008, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE relatifs à l'exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	164 094
Total des ressources	330 009
<b>Résultat net comptable (Déficit)</b>	<b>-17 411</b>

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Toul  
Le 28/04/2014

VIAUX Jean-Luc  
Expert comptable associé



**COMPTES ANNUELS**

**2013**

Comptes annuels

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés	23 746	17 765	5 981	10 943
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Autres immobilisations corporelles	15 016	9 617	5 399	1 040
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE TOTAL</b>	<b>38 762</b>	<b>27 382</b>	<b>11 379</b>	<b>11 983</b>
<b>Stocks</b>				
Marchandises	9 423		9 423	11 639
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	644		644	3 822
Autres créances	84 576		84 576	110 842
<b>Divers</b>				
Disponibilités	49 913		49 913	36 370
Charges constatées d'avance	8 160		8 160	10 446
<b>ACTIF CIRCULANT TOTAL</b>	<b>152 715</b>		<b>152 715</b>	<b>173 119</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exerci</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>191 477</b>	<b>27 382</b>	<b>164 094</b>	<b>185 102</b>

## Bilan

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	-5 967	-756
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-17 411</b>	<b>-5 211</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>-23 378</b>	<b>-5 967</b>
Apports	13 334	20 000
Fonds associatifs avec droit de reprise	13 334	20 000
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS TOTAL I</b>	<b>13 334</b>	<b>20 000</b>
<b>TOTAL II</b>		
<b>TOTAL III</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	9 510	14 464
Découverts et concours bancaires	50 286	172
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	59 796	14 636
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 169	65 043
Dettes fiscales et sociales	38 492	36 189
Autres dettes	2 481	50 794
Produits constatés d'avance	2 200	4 408
<b>DETTES TOTAL</b>	<b>174 138</b>	<b>171 070</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>164 094</b>	<b>185 102</b>

## Compte de fonctionnement

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>						
Ventes de marchandises	31 147	6,68	36 299	8,35	-5 152	-14,19
Production vendue	93 746	20,10	67 242	15,47	26 504	39,42
	124 893	26,78	103 541	23,83	21 352	20,62
Subventions de fonctionnement	136 399	29,24	148 509	34,17	-12 111	-8,15
Autres produits de gestion courante	205 436	44,05	184 859	42,54	20 577	11,13
<b>Total</b>	<b>466 728</b>	<b>100,07</b>	<b>436 909</b>	<b>100,53</b>	<b>29 819</b>	<b>6,82</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>						
Achats de marchandises	23 427	5,02	25 868	5,95	-2 441	-9,44
Var. Stock de marchandises	2 216	0,48	-1 346	-0,31	3 563	-264,62
Achats de matières premières	231	0,05	26	0,01	205	781,79
Autres achats et charges externes	203 877	43,71	178 479	41,07	25 398	14,23
<b>Total</b>	<b>229 752</b>	<b>49,26</b>	<b>203 027</b>	<b>46,72</b>	<b>26 724</b>	<b>13,16</b>
<b>MARGE SUR M/SES ET MAT</b>	<b>236 977</b>	<b>50,81</b>	<b>233 882</b>	<b>53,82</b>	<b>3 094</b>	<b>1,32</b>
<b>CHARGES</b>						
Impôts, taxes et versements assimilés	6 800	1,46	7 719	1,78	-919	-11,91
Salaires et Traitements	189 715	40,68	172 905	39,79	16 811	9,72
Charges sociales	49 372	10,59	51 105	11,76	-1 734	-3,39
Amortissements et provisions	6 250	1,34	5 138	1,18	1 112	21,65
Autres charges	63	0,01	53	0,01	10	19,31
<b>Total</b>	<b>252 199</b>	<b>54,07</b>	<b>236 919</b>	<b>54,52</b>	<b>15 280</b>	<b>6,45</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-15 223</b>	<b>-3,26</b>	<b>-3 037</b>	<b>-0,70</b>	<b>-12 186</b>	<b>401,20</b>
Produits financiers	3				2	512,20
Charges financières	1 093	0,23	800	0,18	292	36,56
Résultat financier	-1 090	-0,23	-800	-0,18	-290	36,31
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-16 313</b>	<b>-3,50</b>	<b>-3 837</b>	<b>-0,88</b>	<b>-12 476</b>	<b>325,15</b>
Produits exceptionnels	2 659	0,57			2 659	
Charges exceptionnelles	4 290	0,92	1 374	0,32	2 915	212,12
Résultat exceptionnel	-1 631	-0,35	-1 374	-0,32	-256	18,66
Impôts sur les bénéfices	-533	-0,11			-533	
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>-17 411</b>	<b>-3,73</b>	<b>-5 211</b>	<b>-1,20</b>	<b>-12 199</b>	<b>234,10</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-17 411</b>	<b>-3,73</b>	<b>-5 211</b>	<b>-1,20</b>	<b>-12 199</b>	<b>234,10</b>



## Liste des immobilisations

Code	Désignation	Date acq.	M	T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
<b>205000 Site internet, logiciels</b>									
000000007	SITE INTERNET	30/04/09	L	20,00	8 797,50	6 456,39	1 759,50	8 215,89	581,61
000000008	SITE : GEST. CONTACTS & NEWS	30/04/09	L	20,00	1 138,50	835,53	227,70	1 063,23	75,27
000000013	SITE : SYSTEME DE RESERVATION	31/05/10	L	20,00	3 450,00	1 784,42	690,00	2 474,42	975,58
000000014	SITE : LIAISONS SITLOR	28/06/10	L	20,00	5 175,00	2 596,13	1 035,00	3 631,13	1 543,87
000000015	SITE : MODULE CLIENTS PAR PDTS	30/08/10	L	20,00	126,50	59,10	25,30	84,40	42,10
000000017	SITE : TRADUC.-PARTEN.-BROCHURES	02/04/11	L	20,00	1 360,00	475,24	272,00	747,24	612,76
000000022	CIEL COMMERCE DE DETAIL	31/01/12	L	33,33	799,20	244,94	266,40	511,34	287,86
000000023	CIEL COMMERCE DE DETAIL	31/01/12	L	33,33	799,20	244,94	266,40	511,34	287,86
000000021	DEVELOP. SITE MOBILE	30/09/12	L	20,00	2 100,00	106,17	420,00	526,17	1 573,83
<b>Total du compte 205000</b>					<b>23 745,90</b>	<b>12 802,86</b>	<b>4 962,30</b>	<b>17 765,16</b>	<b>5 980,74</b>
<b>218100 Agencements/Installations generales</b>									
000000027	STANDARD/TERMINAUX TELEPHONIQUES	30/01/13	L	10,00	3 480,92		320,05	320,05	3 160,87
<b>Total du compte 218100</b>					<b>3 480,92</b>		<b>320,05</b>	<b>320,05</b>	<b>3 160,87</b>
<b>218300 Mat.bureau &amp; informatique</b>									
000000001	ORDI.IMP. FUSION SION	01/01/08	L	50,00					
000000002	1 ORDI PORTABLE + PACK OFFICE	06/03/08	L	33,33	1 139,86	1 139,86		1 139,86	
000000003	MATERIEL & MOBILIER OFFICE	01/09/08	L	33,33	2 200,00	2 200,00		2 200,00	
000000004	3 MICRO AMD+3 PACKS OFFICE	29/11/08	L	33,33	2 855,00	2 855,00		2 855,00	
000000005	1 MICRO iCORE2 + PACK OFFICE	29/11/08	L	33,33	1 489,00	1 489,00		1 489,00	
000000006	VIDEOPROJEC. + LAMPE	29/11/08	L	33,33					
000000016	PHOTOCOP. MINOLTA FIN LEAS.	31/08/10	L	100,00	1,00	1,00		1,00	
000000018	1 PORTABLE SAMSUNG 17.3"	12/04/11	L	33,33	468,40	268,46	156,14	424,60	43,80
000000019	1 ORDI PORT. TOSHIBA + OFFICE	27/01/12	L	33,33	611,08	188,98	203,69	392,67	218,41
000000020	1 ORDI BUREAU Z341	27/01/12	L	33,33	605,48	187,25	201,83	389,08	216,40
000000024	1 ORDI. PORTABLE TOSHIBA C870	27/02/13	L	33,33	626,00		176,21	176,21	449,79
000000028	VIDEOPROJECTEUR OPTOMA	12/03/13	L	33,33	499,00		133,53	133,53	365,47
000000025	1 ORDI. DE BUREAU G860	29/08/13	L	33,33	530,94		59,98	59,98	470,96
000000026	1 ORDI. PORTABLE TOSHIBA C50D	14/10/13	L	33,33	509,20		36,30	36,30	472,90
<b>Total du compte 218300</b>					<b>11 534,96</b>	<b>8 329,55</b>	<b>967,68</b>	<b>9 297,23</b>	<b>2 237,73</b>
<b>Total de la liste simplifiée</b>					<b>38 761,78</b>	<b>21 132,41</b>	<b>6 250,03</b>	<b>27 382,44</b>	<b>11 379,34</b>
							Répartition des dotations économiques	6 250,03	linéaire dégressif variable



**COMPTES ANNUELS**

**2013**

Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 164 094 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 17 411 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/04/2014 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- La loi N° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements comptables :
  - 2006 - 06 et 2000 - 07 sur les passifs
  - 2002 - 10 sur les amortissements et les dépréciations des actifs
  - 2004 - 06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets :
  - Site internet : 5 ans
  - Logiciel commerce de détail : 3 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 3 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : néant

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2013 a été constaté pour un montant de 6 793 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur

## Règles et méthodes comptables

l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 746			23 746
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>23 746</b>			<b>23 746</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		3 481		3 481
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 620	2 165	1 250	11 535
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>10 620</b>	<b>5 646</b>	<b>1 250</b>	<b>15 016</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>34 366</b>	<b>5 646</b>	<b>1 250</b>	<b>38 762</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		5 646		5 646
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>5 646</b>		<b>5 646</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service		1 250		1 250
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>1 250</b>		<b>1 250</b>

### Immobilisations incorporelles

Le site internet et ses modules liés à son développement ultérieur sont amortis sur 5 ans.



## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 803	4 962		17 765
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>12 803</b>	<b>4 962</b>		<b>17 765</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		320		320
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 580	968	1 250	9 297
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>9 580</b>	<b>1 288</b>	<b>1 250</b>	<b>9 617</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>22 382</b>	<b>6 250</b>	<b>1 250</b>	<b>27 382</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 93 379 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	644	644	
Autres	84 576	84 576	
Charges constatées d'avance	8 160	8 160	
<b>Total</b>	<b>93 379</b>	<b>93 379</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Etat produits a recevoir	920
<b>Total</b>	<b>920</b>

## Notes sur le bilan

### Fonds propres

#### Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds	-756		5 211	-5 967
<b>Total fonds sans droit reprise</b>	<b>-756</b>		<b>5 211</b>	<b>-5 967</b>
Apports avec droit de reprise	20 000		6 666	13 334
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>	<b>20 000</b>		<b>6 666</b>	<b>13 334</b>
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice	-5 211	-12 199		-17 411
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>14 033</b>	<b>-12 199</b>	<b>11 878</b>	<b>-10 044</b>

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 174 138 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				

## Notes sur le bilan

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
- à 1 an au maximum à l'origine	50 286	50 286		
- à plus de 1 an à l'origine	9 510	5 127	4 383	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 169	71 169		
Dettes fiscales et sociales	38 492	38 492		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	2 481	2 481		
Produits constatés d'avance	2 200	2 200		
<b>Total</b>	<b>174 138</b>	<b>169 755</b>	<b>4 383</b>	
Emprunts remboursés sur l'exercice	4 944			

## Charges à payer

	Montant
Expert-comptable fact. non parv.	2 868
Comis. aux comptes fact. non parv.	3 960
Toul, fac. de chauffage non parv.	2 492
Redev. collecte déchets non parv.	80
Edf, facture non parvenue	34
Int.couru empr.etabl.cred	21
Interets courus a payer	286
Dettes prov.cong.a payer	13 319
Ch.soc.dette cong.a payer	4 007
Etat, taxe/salaires à payer	1 226
Etat, taxe forma. continue à payer	559
<b>Total</b>	<b>28 852</b>

## Comptes de régularisation

## Notes sur le bilan

### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charge d avance : guides & broch.	1 535		
Charge d avance : locations	644		
Charge d avance : abonnements	171		
Charge d avance : fournit.de bureau	727		
Charge d avance : coûts créa. prog.	4 121		
Charge d avance : assurances	963		
<b>Total</b>	<b>8 160</b>		

### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Subventions/emploi d avance	2 200		
<b>Total</b>	<b>2 200</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires et ressources

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2013
Produits des ventes et prestations	124 893
Subventions de l'union européenne et des collectivités locales	136 399
Cotisations des adhérents : artisans, commerçants, communes et codecom	174 891
Autres cotisations : reversement conventionné de la taxe de séjour	30 225
Produits divers de gestion courante	5
Remboursement formations par Agefos	315
<b>TOTAL</b>	<b>330 009</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 300 euros

#### Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791010 - Rembours. Agefos (formations)	315	
	315	
<b>Total</b>	<b>315</b>	

### Charges et Produits exceptionnels

## Notes sur le compte de résultat

### Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 290	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 659
<b>TOTAL</b>	<b>4 290</b>	<b>2 659</b>

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 8 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	1		1	1
Employés	1	6	7	7
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>8</b>

### Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 548 heures dont 548 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.



## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Remboursement de l'avance sur subvention Cdc du Toulous par la Banque postale en 2014</i>	50 000
<i>Remboursement de l'apport avec droit de reprise de Lorraine active : 2<sup>em</sup> échéance le 29/07/2014</i>	6 666
Autres engagements donnés	56 666
<b>Total</b>	<b>56 666</b>

### Engagements de retraite

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.



**COMPTES ANNUELS**

**2013**

Détail des comptes

## Détail Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205000 - Site internet, logiciels	23 745,90		23 745,90	23 745,90
280500 - Amort logiciels		17 765,16	-17 765,16	-12 802,86
	23 745,90	17 765,16	5 980,74	10 943,04
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Autres immobilisations corporelles				
218100 - Agencements/Installations generales	3 480,92		3 480,92	
218300 - Mat.bureau & informatique	11 534,96		11 534,96	10 619,82
281810 - Amort instal. generales		320,05	-320,05	
281830 - Amort mat.bur et informat		9 297,23	-9 297,23	-9 579,55
	15 015,88	9 617,28	5 398,60	1 040,27
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE TOTAL</b>	<b>38 761,78</b>	<b>27 382,44</b>	<b>11 379,34</b>	<b>11 983,31</b>
<b>Stocks</b>				
Marchandises				
370000 - Stock de marchandises	9 422,93		9 422,93	11 639,19
	9 422,93		9 422,93	11 639,19
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés				
411000 - Usagers - partenaires	643,88		643,88	3 822,22
	643,88		643,88	3 822,22
Autres créances				
441100 - Subv. d'invest. à recevoir				7 489,72
441700 - Subv. de fonction. à recevoir	59 550,49		59 550,49	81 142,05
441710 - Cotisations à recevoir				4 401,00
441720 - Revers. taxe de séjour à recevoir	9 424,90		9 424,90	5 000,00
444000 - Etat impot/les benefices	7 326,00		7 326,00	
445661 - Tva déduct./acti. lucratives	109,95		109,95	
445662 - Tva déduct.selon prorata	31,64		31,64	554,38
445668 - Tva déductible sur acquis. intracom	428,84		428,84	428,84
445670 - Credit de tva a reporter	986,00		986,00	240,00
445800 - Tva a regulariser	3 529,00		3 529,00	9 404,00
445860 - Tva s/ fact. non parven.	1 236,80		1 236,80	1 279,69
448700 - Etat produits a recevoir	920,00		920,00	72,00
467200 - Debitteurs divers	1 032,35		1 032,35	830,00
	84 575,97		84 575,97	110 841,68
<b>Divers</b>				
Disponibilités				
511200 - Cheques a encaisser	1 313,48		1 313,48	357,20
512001 - Crédit agricole toul	8 025,69		8 025,69	2 757,54
512003 - Crédit agricole vézelise				537,27

## Détail Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
512004 - Caisse d'épargne vézelise	162,61		162,61	127,01
512006 - Caisse d'épargne toul	165,35		165,35	752,07
514001 - Banque Postale toul	39 666,08		39 666,08	31 060,62
514003 - Banque Postale Livret A	101,87		101,87	100,28
514004 - Banque Postale Livret B	101,05		101,05	100,13
531000 - Caisse toul	211,96		211,96	53,94
532000 - Caisse Sion	49,80		49,80	49,80
580000 - Virements internes	114,61		114,61	474,00
	49 912,50		49 912,50	36 369,86
<b>Charges constatées d'avance</b>				
486010 - Charge d'avance : leasing				103,00
486030 - Charge d'avance : guides & broch.	1 534,50		1 534,50	461,64
486050 - Charge d'avance : locations	643,83		643,83	523,15
486060 - Charge d'avance : abonnements	171,00		171,00	171,00
486070 - Charge d'avance : fourniture de bureau	726,50		726,50	944,29
486080 - Charge d'avance : coûts créa. prog.	4 121,00		4 121,00	8 243,00
486090 - Charge d'avance : assurances	962,78		962,78	
	8 159,61		8 159,61	10 446,08
<b>ACTIF CIRCULANT TOTAL</b>	<b>152 714,89</b>		<b>152 714,89</b>	<b>173 119,03</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exerci</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>191 476,67</b>	<b>27 382,44</b>	<b>164 094,23</b>	<b>185 102,34</b>

## Détail Bilan

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
102000 - Fonds associatif	-5 967,30	-756,08
	-5 967,30	-756,08
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-17 410,59</b>	<b>-5 211,22</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>-23 377,89</b>	<b>-5 967,30</b>
Apports		
103400 - Apports avec droit de reprise	13 334,00	20 000,00
	13 334,00	20 000,00
Fonds associatifs avec droit de reprise	13 334,00	20 000,00
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS TOTAL I</b>	<b>13 334,00</b>	<b>20 000,00</b>
<b>TOTAL II</b>		
<b>TOTAL III</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
164001 - Emprunt caisse d'épargne n°8896771	9 488,50	14 431,60
168840 - Int.couru empr.etabl.cred	21,00	32,00
	9 509,50	14 463,60
Découverts et concours bancaires		
514005 - B.postale Cte d'avance sur subvent.	50 000,00	
518600 - Interets courus a payer	286,17	172,46
	50 286,17	172,46
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	59 795,67	14 636,06
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	61 735,76	55 679,64
408101 - Expert-comptable fact. non parv.	2 868,00	2 840,50
408102 - Comis. aux comptes fact. non parv.	3 960,00	3 875,04
408105 - Toul, fac. de chauffage non parv.	2 491,74	2 375,45
408107 - Redev. collecte déchets non parv.	80,00	80,08
408108 - Edf, facture non parvenue	33,60	35,88
408110 - Sacem spre fact. non parvenues		156,32
	71 169,10	65 042,91
Dettes fiscales et sociales		
421090 - Rem. dues chq emploi associatif	15,00	139,16
428200 - Dettes prov.cong.a payer	13 319,00	11 474,00
431000 - Urssaf	13 707,00	12 822,00
431010 - Cea, centre chq emploi associatif	77,00	71,00
437100 - Uniprévoyance	539,00	359,00
437200 - Vauban humanis	4 289,00	3 973,00
438200 - Ch.soc.dette cong.a payer	4 007,00	3 653,00
445200 - Tva collectée sur acquis. intracom.	428,84	428,84
445871 - Tva/subv. taxable à recevoir	324,91	
448610 - Etat, taxe/salaires à payer	1 226,00	1 524,00
448620 - Etat, taxe forma. continue à payer	559,20	1 057,27

## Détail Bilan

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
448630 - Etat, taxe d'apprentissage		573,00
448640 - Etat, taxe sur véhicules de société		115,00
	38 491,95	36 189,27
<b>Autres dettes</b>		
467100 - Crediturs divers	264,00	110,00
467110 - Avances bancaires sur subventions		50 000,00
467520 - Crédit movvt billetterie ville toul	2 217,40	683,60
	2 481,40	50 793,60
<b>Produits constatés d'avance</b>		
487010 - Subventions/emploi d'avance	2 200,00	4 407,80
	2 200,00	4 407,80
<b>DETTES TOTAL</b>	<b>174 138,12</b>	<b>171 069,64</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>164 094,23</b>	<b>185 102,34</b>

## Détail du compte de fonctionnement

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>						
<b>Ventes de marchandises</b>						
707001 - Vtes prods artisanat sion 19.60%	5 251,16	1,13	5 980,09	1,38	-728,93	-12,19
707040 - Vtes verres 19.60%	133,34	0,03	471,23	0,11	-337,89	-71,70
707100 - Vtes prods locaux sion 5.50%	6 593,39	1,41	8 432,92	1,94	-1 839,53	-21,81
707101 - Vtes prods locaux sion 19.60%	3 672,10	0,79	4 568,29	1,05	-896,19	-19,62
707200 - Vtes brochures sion 5.50%	3 144,75	0,67	531,28	0,12	2 613,47	491,92
707201 - Vtes cd sion 19.60%	104,09	0,02	142,98	0,03	-38,89	-27,20
707203 - Vts brochures sion 7%			4 195,83	0,97	-4 195,83	-100,00
707500 - Vtes prods artisanaux toul 19.60%	787,12	0,17	1 075,26	0,25	-288,14	-26,80
707504 - Vtes souvenirs toul 19.60%	454,00	0,10	102,51	0,02	351,49	342,88
707600 - Vtes prods locaux toul 5.50%	1 348,37	0,29	1 066,64	0,25	281,73	26,41
707601 - Vtes prods locaux toul 19.60%	5 518,26	1,18	4 223,15	0,97	1 295,11	30,67
707700 - Vtes brochures toul 5.50%	4 115,28	0,88	581,02	0,13	3 534,26	608,29
707701 - Vtes cd toul 19.60%	25,08	0,01	12,54		12,54	100,00
707703 - Vtes brochures toul 7%			4 914,86	1,13	-4 914,86	-100,00
	<b>31 146,94</b>	<b>6,68</b>	<b>36 298,60</b>	<b>8,35</b>	<b>-5 151,66</b>	<b>-14,19</b>
<b>Production vendue</b>						
706023 - Visites guidées-croisières 7%	4 576,96	0,98	3 231,45	0,74	1 345,51	41,64
706040 - Insertions publicitaires 19.60%	2 775,08	0,59			2 775,08	
706053 - Foires-marchés-randos-expo 7%	18 704,71	4,01	19 730,37	4,54	-1 025,66	-5,20
706060 - Majoration/ventes billets Toul 5.5%	1 223,89	0,26			1 223,89	
706063 - Commis. billetterie toul 7%			731,79	0,17	-731,79	-100,00
706070 - Formations données 19.60%	418,06	0,09	1 353,27	0,31	-935,21	-69,11
706080 - Rémun. /vtes timbres poste 0%	139,47	0,03	224,97	0,05	-85,50	-38,01
706090 - Rémun. forfaitaire poste 0%	3 750,00	0,80	3 684,00	0,85	66,00	1,79
706100 - Organisa° circuit touristique EXO	53 535,15	11,48	38 286,62	8,81	15 248,53	39,83
706105 - Organisa° circuit touristique 7%	8 622,80	1,85			8 622,80	
	<b>93 746,12</b>	<b>20,10</b>	<b>67 242,47</b>	<b>15,47</b>	<b>26 503,65</b>	<b>39,42</b>
	<b>124 893,06</b>	<b>26,78</b>	<b>103 541,07</b>	<b>23,83</b>	<b>21 351,99</b>	<b>20,62</b>
<b>Subventions de fonctionnement</b>						
740001 - Subv./accueil-info-anim-prom touris	63 361,21	13,58	65 621,50	15,10	-2 260,29	-3,44
740002 - Subv./actions lucratives	51 871,28	11,12	61 742,25	14,21	-9 870,97	-15,99
740003 - Subv. de fonct./emploi	11 007,80	2,36	20 605,40	4,74	-9 597,60	-46,58
740005 - Subv. d'équipement	1 380,00	0,30	540,00	0,12	840,00	155,56
740006 - Aides du pôle emploi	8 778,31	1,88			8 778,31	
	<b>136 398,60</b>	<b>29,24</b>	<b>148 509,15</b>	<b>34,17</b>	<b>-12 110,55</b>	<b>-8,15</b>
<b>Autres produits de gestion courante</b>						
756001 - Cotisations des adhérents	9 865,00	2,12	9 780,00	2,25	85,00	0,87
756002 - Cotisations codecom & communes	165 026,00	35,38	150 690,60	34,67	14 335,40	9,51
756003 - Reversement taxe de séjour	23 881,20	5,12	22 066,35	5,08	1 814,85	8,22
756009 - Revers. taxe de séjour N-1	6 343,90	1,36			6 343,90	
758000 - Pdts divers de gestion courante	5,37		230,39	0,05	-225,02	-97,67
791010 - Rembours. Agefos (formations)	315,00	0,07	756,00	0,17	-441,00	-58,33
791020 - Rembours. Cpm			863,48	0,20	-863,48	-100,00
791040 - Rembours. assurances			472,21	0,11	-472,21	-100,00
	<b>205 436,47</b>	<b>44,05</b>	<b>184 859,03</b>	<b>42,54</b>	<b>20 577,44</b>	<b>11,13</b>



## Détail du compte de fonctionnement

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>Total</b>	466 728,13	100,07	436 909,25	100,53	29 818,88	6,82
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>						
<b>Achats de marchandises</b>						
607000 - Achats pdts artisanaux 19.60%	2 226,77	0,48	2 607,81	0,60	-381,04	-14,61
607002 - Achats pdts artisanaux non assuj.	1 575,08	0,34	2 357,00	0,54	-781,92	-33,17
607100 - Achats produits locaux 19.60%	10 205,52	2,19	8 036,56	1,85	2 168,96	26,99
607101 - Achats produits locaux 5.50%	2 989,33	0,64	4 057,16	0,93	-1 067,83	-26,32
607102 - Achats prodts locaux non assujet.	2 022,48	0,43	2 545,20	0,59	-522,72	-20,54
607200 - Achats brochures-livres-cd 19.60%	946,54	0,20	1 803,04	0,41	-856,50	-47,50
607201 - Achats brochures-livres 5.50%	1 771,05	0,38	507,36	0,12	1 263,69	249,07
607202 - Achats brochures-livres non assujet	1 690,45	0,36	2 862,24	0,66	-1 171,79	-40,94
607203 - Achats brochures livres 7%			1 091,71	0,25	-1 091,71	-100,00
	23 427,22	5,02	25 868,08	5,95	-2 440,86	-9,44
<b>Var. Stock de marchandises</b>						
603700 - Variat.stocks marchandise	2 216,26	0,48	-1 346,28	-0,31	3 562,54	-264,62
	2 216,26	0,48	-1 346,28	-0,31	3 562,54	-264,62
<b>Achats de matières premières</b>						
602600 - Emballages	231,47	0,05	26,25	0,01	205,22	781,79
	231,47	0,05	26,25	0,01	205,22	781,79
<b>Autres achats et charges externes</b>						
604000 - Achats presta./manifest. lucratives	16 037,77	3,44	15 853,91	3,65	183,86	1,16
605000 - Achats fournit/manif-pub lucratives	19 503,09	4,18	20 955,67	4,82	-1 452,58	-6,93
605100 - Achats/organis. circuits touristiq.	53 535,15	11,48	33 151,93	7,63	20 383,22	61,48
606110 - Electricite toul	756,71	0,16	767,95	0,18	-11,24	-1,46
606130 - Chauffage & entretien Toul	2 491,74	0,53	2 375,45	0,55	116,29	4,90
606140 - Carburant	20,01				20,01	
606150 - Redev. collecte déchets	202,00	0,04	144,08	0,03	57,92	40,20
606170 - Gas oil c3 v.p.	1 239,09	0,27	479,65	0,11	759,44	158,33
606171 - Gas oil c3 ctte	1 337,15	0,29	955,55	0,22	381,60	39,94
606300 - Fourn.entret.& ptit equip	885,81	0,19	828,28	0,19	57,53	6,95
606400 - Fournit.administratives	1 055,13	0,23	1 040,73	0,24	14,40	1,38
612201 - Crédit bail photocop. 2	103,00	0,02	1 944,00	0,45	-1 841,00	-94,70
612202 - Crédit bail photocop. 3	1 989,80	0,43			1 989,80	
613500 - Locations de materiel	18,42		8,37		10,05	120,07
613501 - Location appareil cartes bleues	429,60	0,09	429,60	0,10		
613502 - Location citroen c3 ap563qv (ttc)	2 550,96	0,55	2 550,96	0,59		
613503 - Location citroen c3 bn783zl (ht)	2 217,24	0,48	2 170,26	0,50	46,98	2,16
613504 - Location hébergement site internet	119,76	0,03	296,88	0,07	-177,12	-59,66
615200 - Nettoyage & réparation locaux	912,35	0,20	1 283,94	0,30	-371,59	-28,94
615500 - Ent. répar. mat. de bureau	951,01	0,20	33,44	0,01	917,57	NS
615520 - Ent. & réparaion mat.de transport	1 481,90	0,32	583,39	0,13	898,51	154,02
615600 - Maintenance photocopieur	1 811,31	0,39	2 202,32	0,51	-391,01	-17,75
615610 - Maintenance site internet			960,00	0,22	-960,00	-100,00
616000 - Primes d'assurances	2 766,00	0,59	2 778,30	0,64	-12,30	-0,44
618100 - Documentation presse et web	228,01	0,05	200,00	0,05	28,01	14,01
618200 - Documentation technique	23,60	0,01	28,15	0,01	-4,55	-16,16
621400 - Personnel detache prete	47 844,00	10,26	44 413,00	10,22	3 431,00	7,73

## Détail du compte de fonctionnement

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
622601 - Honoraires comptables	9 740,00	2,09	9 500,00	2,19	240,00	2,53
622602 - Honoraires commis. aux comptes	3 300,00	0,71	3 241,00	0,75	59,00	1,82
622700 - Frais actes & contentieux	50,00	0,01	50,00	0,01		
623100 - Promotion/com. générale de l' o.t.	711,72	0,15	882,43	0,20	-170,71	-19,35
623200 - Animations manif. gratuites (ttc)	11 930,45	2,56	14 319,85	3,30	-2 389,40	-16,69
623400 - Cadeaux clients & partenaires			15,00		-15,00	-100,00
624100 - Transports sur achats	28,00	0,01			28,00	
625100 - Déplacem. : péage ikm train parking	5 392,50	1,16	2 694,26	0,62	2 698,24	100,15
625700 - Restaurants - Hotels - Réceptions	1 952,19	0,42	686,23	0,16	1 265,96	184,48
626000 - Frais postaux	1 602,61	0,34	2 339,47	0,54	-736,86	-31,50
626500 - Telephone & internet	5 110,97	1,10	4 468,36	1,03	642,61	14,38
627000 - Services bancaires	560,03	0,12	425,84	0,10	134,19	31,51
627001 - Commissions sur cartes bancaires	137,59	0,03	200,92	0,05	-63,33	-31,52
627200 - Commissions/emprunts & avances	150,00	0,03	500,00	0,12	-350,00	-70,00
628100 - Cotisations	2 700,00	0,58	2 720,00	0,63	-20,00	-0,74
	<b>203 876,67</b>	<b>43,71</b>	<b>178 479,17</b>	<b>41,07</b>	<b>25 397,50</b>	<b>14,23</b>
<b>Total</b>	<b>229 751,62</b>	<b>49,26</b>	<b>203 027,22</b>	<b>46,72</b>	<b>26 724,40</b>	<b>13,16</b>
<b>MARGE SUR M/SES ET MAT</b>	<b>236 976,51</b>	<b>50,81</b>	<b>233 882,03</b>	<b>53,82</b>	<b>3 094,48</b>	<b>1,32</b>
<b>CHARGES</b>						
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>						
631100 - Taxe sur les salaires	318,00	0,07	616,00	0,14	-298,00	-48,38
631200 - Taxe d'apprentissage			573,00	0,13	-573,00	-100,00
633300 - Form.profess.continue	2 135,13	0,46	1 396,00	0,32	739,13	52,95
635111 - Cotisation foncière des entreprises	442,00	0,09	454,00	0,10	-12,00	-2,64
635140 - Taxe vehicules societes			460,00	0,11	-460,00	-100,00
635200 - Quote part tva non déductible	3 904,37	0,84	4 219,88	0,97	-315,51	-7,48
	<b>6 799,50</b>	<b>1,46</b>	<b>7 718,88</b>	<b>1,78</b>	<b>-919,38</b>	<b>-11,91</b>
<b>Salaires et Traitements</b>						
641100 - Salaires & appointements	178 653,34	38,30	165 047,52	37,98	13 605,82	8,24
641101 - Chèques emploi associatif	1 695,05	0,36	1 816,78	0,42	-121,73	-6,70
641200 - Varia. provis. congés payés	1 845,00	0,40	-5 079,00	-1,17	6 924,00	-136,33
641410 - Indemnités stagiaires	7 521,88	1,61	11 119,28	2,56	-3 597,40	-32,35
	<b>189 715,27</b>	<b>40,68</b>	<b>172 904,58</b>	<b>39,79</b>	<b>16 810,69</b>	<b>9,72</b>
<b>Charges sociales</b>						
645100 - Cotis. urssaf	30 866,99	6,62	30 466,89	7,01	400,10	1,31
645110 - Cotis./chq emploi associatif	1 131,82	0,24	1 382,57	0,32	-250,75	-18,14
645310 - Cotis. retraite cadre	505,84	0,11	627,46	0,14	-121,62	-19,38
645320 - Cotis. retraite c et nc	10 117,26	2,17	9 448,86	2,17	668,40	7,07
645330 - Cotis. prévoyance c et nc	2 208,00	0,47	1 511,79	0,35	696,21	46,05
645400 - Cotis. pôle emploi	7 748,11	1,66	7 097,11	1,63	651,00	9,17
645600 - Varia. charges sociales/cp	354,00	0,08	-1 881,00	-0,43	2 235,00	-118,82
647400 - Autres oeuvres sociales	437,73	0,09	14,49		423,24	NS
647410 - Bons cadeaux aux salariés	2 299,80	0,49	2 001,96	0,46	297,84	14,88
647500 - Médecine du travail	495,24	0,11	435,24	0,10	60,00	13,79
649100 - Crédit d'impôt compétitivité emploi	-6 793,00	-1,46			-6 793,00	
	<b>49 371,79</b>	<b>10,59</b>	<b>51 105,37</b>	<b>11,76</b>	<b>-1 733,58</b>	<b>-3,39</b>

## Détail du compte de fonctionnement

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>Amortissements et provisions</b>						
681110 - Dot.amt immo incorporelle	4 962,30	1,06	4 605,55	1,06	356,75	7,75
681120 - Dot.amt.immo corporelles	1 287,73	0,28	532,36	0,12	755,37	141,89
	6 250,03	1,34	5 137,91	1,18	1 112,12	21,65
<b>Autres charges</b>						
658000 - Charges diverses gestion courante	62,72	0,01	52,57	0,01	10,15	19,31
	62,72	0,01	52,57	0,01	10,15	19,31
<b>Total</b>	252 199,31	54,07	236 919,31	54,52	15 280,00	6,45
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	-15 222,80	-3,26	-3 037,28	-0,70	-12 185,52	401,20
<b>Produits financiers</b>						
768010 - Intérêts des Livrets	2,51		0,41		2,10	512,20
	2,51		0,41		2,10	512,20
<b>Charges financières</b>						
661100 - Interets emprunts & dette	383,62	0,08	541,00	0,12	-157,38	-29,09
661600 - Interets bancaires	708,90	0,15	259,04	0,06	449,86	173,66
	1 092,52	0,23	800,04	0,18	292,48	36,56
<b>Résultat financier</b>	-1 090,01	-0,23	-799,63	-0,18	-290,38	36,31
<b>RESULTAT COURANT</b>	-16 312,81	-3,50	-3 836,91	-0,88	-12 475,90	325,15
<b>Produits exceptionnels</b>						
771810 - Produits/exercices antérieurs	2 658,76	0,57			2 658,76	
	2 658,76	0,57			2 658,76	
<b>Charges exceptionnelles</b>						
671800 - Aut.charg.except.op.gest.			171,00	0,04	-171,00	-100,00
671810 - Achats/charges exe. antérieurs	4 289,54	0,92	1 203,31	0,28	3 086,23	256,48
	4 289,54	0,92	1 374,31	0,32	2 915,23	212,12
<b>Résultat exceptionnel</b>	-1 630,78	-0,35	-1 374,31	-0,32	-256,47	18,66
<b>Impôts sur les bénéfices</b>						
699700 - Crédit d'impôt apprentissage	-533,00	-0,11			-533,00	
	-533,00	-0,11			-533,00	
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	-17 410,59	-3,73	-5 211,22	-1,20	-12 199,37	234,10
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	-17 410,59	-3,73	-5 211,22	-1,20	-12 199,37	234,10



**COMPTES ANNUELS**

**2013**

Dossier de gestion

## Dossier de gestion

### Activité et marge

	31/12/2013	%	31/12/2012	%
<b>Ventes de marchandises</b>	<b>31 147</b>	<b>100,00</b>	<b>36 299</b>	<b>100,00</b>
Achats de marchandises	23 427	75,22	25 868	71,26
Variation de stocks	2 216	7,12	-1 346	-3,71
<b>Coût d'achat des marchandises</b>	<b>25 643</b>	<b>82,34</b>	<b>24 522</b>	<b>67,55</b>
<b>Marge commerciale</b>	<b>5 503</b>	<b>17,67</b>	<b>11 777</b>	<b>32,44</b>
Production vendue	93 746	100,00	67 242	100,00
Production stockée				
Production immobilisée				
<b>Production de l'exercice</b>	<b>93 746</b>	<b>100,00</b>	<b>67 242</b>	<b>100,00</b>
Achats matières et consommables	231	0,00	26	0,04
Variation de stocks				
Sous-Traitance	89 076	95,02	69 962	104,04
<b>Coût de production</b>	<b>89 307</b>	<b>95,27</b>	<b>69 988</b>	<b>104,08</b>
<b>Marge de production</b>	<b>4 439</b>	<b>4,73</b>	<b>-2 745</b>	<b>-4,08</b>
<b>Activité totale de l'exercice</b>	<b>124 893</b>	<b>100,00</b>	<b>103 541</b>	<b>100,00</b>
<b>Marge globale</b>	<b>9 942</b>	<b>7,96</b>	<b>9 032</b>	<b>8,72</b>

## Dossier de gestion

### Analyse du bilan

	au 31/12/2013	au 31/12/2012
<b>EMPLOIS</b>		
Immobilisations incorporelles	23 746	23 746
Immobilisations corporelles	15 016	10 620
Immobilisations financières		
Charges à répartir		
Réduction des capitaux propres		
<b>Total Brut</b>	<b>38 762</b>	<b>34 366</b>
<b>RESSOURCES</b>		
Capital et réserves	7 367	19 244
Rétention de résultat	27 382	22 382
Résultat	-17 411	-5 211
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
Provisions pour risques et charges		
Fonds dédiés		
Comptes courants Confédération, Fédération, Union		
<b>Total Fonds Propres</b>	<b>17 339</b>	<b>36 415</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT PROPRE</b>	<b>-21 423</b>	<b>2 049</b>
Emprunts et dettes assimilées	9 510	14 464
<b>FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL</b>	<b>-11 914</b>	<b>16 513</b>
Stocks	9 423	11 639
Créances clients	644	3 822
Autres créances	84 576	110 842
Comptes de régularisation	8 160	10 446
<b>Total Créances</b>	<b>102 802</b>	<b>136 749</b>
Dettes fournisseurs	71 169	65 043
Dettes fiscales et sociales	38 492	36 189
Autres dettes	2 481	50 794
Comptes de régularisation	2 200	4 408
<b>Total Dettes</b>	<b>114 342</b>	<b>156 434</b>
<b>BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>-11 540</b>	<b>-19 684</b>
Trésorerie active	49 913	36 370
Trésorerie passive	50 286	172
<b>TRESORERIE</b>	<b>-374</b>	<b>36 197</b>

## Dossier de gestion

### Capacité d'autofinancement

	31/12/2013	31/12/2012
<b>Résultat net</b>	<b>-17 411</b>	<b>-5 211</b>
+ Dotations aux amortissements	6 250	5 138
+ Dotations aux provisions		
+ Dotations pour dépréciation des actifs		
- Reprises sur charges calculées		
- Subventions d'investissement inscrites au C/R		
- Prix de cession d'immobilisations (775)		
+ VNC des immobilisations cédées (675)		
<b>= Capacité d'autofinancement</b>	<b>-11 161</b>	<b>-73</b>

	31/12/2013	31/12/2012
<b>Insuffisance Brute d'Exploitation</b>	<b>-214 347</b>	<b>-182 706</b>
+ Transfert de charges	315	2 092
+ Autres produits d'exploitation	205 121	182 767
- Autres charges d'exploitation	63	53
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers	3	
- Charges financières	1 093	800
+ Produits exceptionnels	2 659	
- Charges exceptionnelles	4 290	1 374
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices	-533	
<b>= Capacité d'autofinancement</b>	<b>-11 161</b>	<b>-73</b>



## Dossier de gestion

### Du résultat à la trésorerie

	Recettes	Dépenses
<b>Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :</b>		<b>17 411</b>
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	6 250	
Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie		
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		
<b>Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation</b>		<b>11 161</b>
<b>Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :</b>		
Produits des cessions et réduction des immobilisations financières		
Versements par les confédérations, augmentation des fonds propres		
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail contractés sur l'exercice		
Subventions obtenues sur l'exercice		
<b>Total des ressources externes de l'exercice</b>		
<b>Mais votre entreprise doit financer :</b>		
Distributions mises en paiement sur l'exercice		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens financés par crédit-bail)		5 646
Réduction des fonds propres et des fonds dédiés Versements aux confédérations, fédér		11 877
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts et des contrats de crédit-		4 954
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
<b>Total des besoins de financement de l'exercice</b>		<b>22 477</b>
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :	36 197	
<b>A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :</b>	<b>2 560</b>	
<b>Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :</b>		
Diminution des stocks	2 216	
Aucune variation des acomptes versés sur commandes		
Diminution de l'en-cours clients	3 178	
Diminution des autres créances	28 552	
Aucune variation des acomptes reçus		
Augmentation de la dette auprès des fournisseurs	6 126	
Augmentation des dettes fiscales et sociales	2 303	
Diminution des autres dettes		50 520
<b>Besoin généré par le financement du cycle d'exploitation</b>		<b>8 144</b>
<b>La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :</b>		<b>5 585</b>

## Dossier de gestion

### Tableau de bord

	31/12/2013	31/12/2012
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>		
<b>Activité</b>	<b>124 893</b>	<b>103 541</b>
Taux de variation (en %)	20,62	0,00
Marge commerciale	5 503	11 777
Taux de marge (en %)	17,67	32,44
Marge globale	9 942	9 032
Valeur ajoutée	-104 859	-99 486
Insuffisance Brute d'Exploitation	-214 347	-182 706
Résultat d'exploitation	-15 223	-3 037
Résultat courant	-16 313	-3 837
<b>Résultat net</b>	<b>-17 411</b>	<b>-5 211</b>
Taux (en %)	-13,94	-5,03
<b>STRUCTURE FINANCIERE</b>		
Capacité d'autofinancement	-11 161	-73
Fonds de roulement net global	-11 914	16 513
Besoin en fonds de roulement	-11 540	-19 684
Trésorerie	-374	36 197

**COMPTES ANNUELS**

**2013**

Liasse fiscale



## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2013	et clos le	31/12/2013	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social si différente du principal établissement:	
ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE			
SIRET	5 0 1 6 6 4 8 9 0 0 0 0 1 6		
Adresse du destinataire:		Ancienne adresse en cas de changement:	
1 Place Charles de Gaulle BP 70135 54205 TOUL CEDEX			

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires ( art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

## B ACTIVITE

Activités exercées	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---	--

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	0	Bénéfice imposable à 15 %	0	Déficit	21 650
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %					
	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %					
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238quindecies			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité			
Entreprises nouvelles art. 44 septies	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies			
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %				

## D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

**Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

**Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
SA EXPERTIS CFE TOUL 27 Rue Gengoult 54200 T O U L  Tel : 03.83.65.36.00	    Tel :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA	Date : 23/04/2014 Lieu : TOUL
Tel :	Qualité et nom du signataire:Président MONSIEUR Bouchelet Nicol
	Signature :

## ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

### F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>				(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>				(e)
				(f)
				(g)
				(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>				(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>				<b>Total (a à h)</b>

### G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
1	2	3	4	5 Indemnités forfaitaires	6 Remboursements	7 Indemnités forfaitaires	8 Remboursements

### H AFFECTATION DES VEHICULES DE TOURISME (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)
			CITROEN C3 4 CV	Manifestations-Approvis.-Réunions	NP

### I DIVERS

\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

### J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(a)</sup>	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(b)</sup>	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12						
Adresse de l'entreprise : 1 Place Charles de Gaulle 54205 TOUL CEDEX		Durée de l'exercice précédent* : 12						
Numéro SIRET* : 5 0 1 6 6 4 8 9 0 0 0 0 1 6			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, 31/12/2013						
		N-1 31/12/2012						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I) AA								
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC					
		Frais de développement * CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	23 745	17 765	5 980	10 943	
		Fonds commercial (1) AH	AI					
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO					
		Constructions AP	AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS					
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	15 015	9 617	5 398	1 040	
		Immobilisations en cours AV	AW					
		Avances et acomptes AX	AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT					
		Autres participations CU	CV					
		Créances rattachées à des participations BB	BC					
		Autres titres immobilisés BD	BE					
		Prêts BF	BG					
Autres immobilisations financières* BH		BI						
<b>TOTAL (II) BJ</b>				38 761	27 382	11 379	11 983	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM					
		En cours de production de biens BN	BO					
		En cours de production de services BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis BR	BS					
		Marchandises BT	BU	9 422		9 422		11 639
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW						
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	643		643		3 822
		Autres créances (3) BZ	CA	84 575		84 575		110 841
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC					
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	CE					
Disponibilités CF		CG	49 912		49 912		36 369	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	8 159		8 159		10 446	
	<b>TOTAL (III) CJ</b>	CK	152 714		152 714		173 119	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW							
	Primes de remboursement des obligations (V) CM							
	Écarts de conversion actif* (VI) CN							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO</b>				191 476	27 382	164 094	185 102	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CP CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise		ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....	DA	( 5 967)	( 756)	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/> )	DG			
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	( 17 410)	( 5 211)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	( 23 377)	( 5 967)	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN	13 334	20 000	
<b>TOTAL (II)</b>		DO	13 334	20 000	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	59 795	14 636	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/> )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	71 169	65 042	
	Dettes fiscales et sociales	DY	38 491	36 189	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	2 481	50 793	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 200	4 407	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	174 138	171 069		
Écarts de conversion passif*	(V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	164 094	185 102		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	169 755	161 580		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	50 286	172		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

Néant  \*

		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	31 146	FB		FC	31 146	36 298	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	93 746	FH		FI	93 746	67 242
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	124 893	FK		FL	124 893	103 541	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	136 398	148 509	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	315	2 091	
	Autres produits (1) (11)					FQ	205 121	182 767	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	466 728	436 909
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	23 427	25 868	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	2 216	( 1 346)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	231	26	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	203 876	178 479	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 799	7 718	
	Salaires et traitements*					FY	189 715	172 904	
	Charges sociales (10)					FZ	49 371	51 105	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	6 250	5 137	
			- dotations aux provisions*			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	62	52	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	481 950	439 946	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	( 15 222)	( 3 037)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	2	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 092	800	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	1 092	800
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	( 1 090)	( 799)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	( 16 312)	( 3 836)	



Désignation de l'entreprise		ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 658		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	2 658		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 289	1 374	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	4 289	1 374	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	( 1 630)	( 1 374)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	( 533)		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	469 389	436 909	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	486 799	442 120	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	( 17 410)	( 5 211)	
RENNVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de location immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	2 092	1 944
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1	315	2 091	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 289			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				2 658	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise <u>ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>					CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>					KD	23 745	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	3 480
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	10 619	LC		LD	2 165
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	<b>TOTAL III</b>					LN	10 619	LO		LP	5 646
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V		
<b>TOTAL IV</b>					LQ		LR		LS		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>					ØG	34 365	ØH		ØJ	5 646	
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>					IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>					IO		LV	23 745	LW	1X
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM	3 480	MN	MO
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW	1 250	MS	11 534	MT	MU
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	NB
Avances et acomptes					NC		ND		NE	NF	
<b>TOTAL III</b>					IY	1 250	NG	15 015	NH	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	ØW
	Autres participations					IO		ØX		ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	2G
	<b>TOTAL IV</b>					I3		NJ		NK	2H
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>					I4		ØK	1 250	ØL	38 761	ØM

Exercice N clos le : 31/12/2013

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

### CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *																																																																																																																																																																																																																																																										
<b>CADRE A</b>																																																																																																																																																																																																																																																																				
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>																																																																																																																																																																																																																																																																				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice																																																																																																																																																																																																																																																								
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>			CY		EL		EM		EN																																																																																																																																																																																																																																																											
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>			PE	12 802	PF	4 962	PG		PH		17 765																																																																																																																																																																																																																																																									
Terrains			PI		PJ		PK		PL																																																																																																																																																																																																																																																											
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ																																																																																																																																																																																																																																																											
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU																																																																																																																																																																																																																																																											
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY																																																																																																																																																																																																																																																											
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC																																																																																																																																																																																																																																																											
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD		QE	320	QF		QG		320																																																																																																																																																																																																																																																									
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK																																																																																																																																																																																																																																																											
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	9 579	QM	967	QN	1 250	QO		9 297																																																																																																																																																																																																																																																									
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT																																																																																																																																																																																																																																																											
	<b>TOTAL III</b>			QU	9 579	QV	1 287	QW	1 250	QX		9 617																																																																																																																																																																																																																																																								
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>			ØN	22 382	ØP	6 250	ØQ	1 250	ØR		27 382																																																																																																																																																																																																																																																									
<b>CADRE B</b>																																																																																																																																																																																																																																																																				
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>																																																																																																																																																																																																																																																																				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																																																																																																																																																																																																																																																																				
DOTATIONS																																																																																																																																																																																																																																																																				
REPRISES																																																																																																																																																																																																																																																																				
Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice																																																																																																																																																																																																																																																																				
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="3">Colonne 1</th> <th colspan="3">Colonne 2</th> <th colspan="3">Colonne 3</th> <th colspan="3">Colonne 4</th> <th colspan="3">Colonne 5</th> <th colspan="3">Colonne 6</th> </tr> <tr> <th>Différentiel de durée et autres</th> <th colspan="2">Mode dégressif</th> <th colspan="2">Amortissement fiscal exceptionnel</th> <th>Différentiel de durée et autres</th> <th colspan="2">Mode dégressif</th> <th colspan="2">Amortissement fiscal exceptionnel</th> <th>Différentiel de durée et autres</th> <th colspan="2">Mode dégressif</th> <th colspan="2">Amortissement fiscal exceptionnel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Frais établissements <b>TOTAL I</b></td> <td>M9</td> <td></td> <td>N1</td> <td></td> <td>N2</td> <td></td> <td>N3</td> <td></td> <td>N4</td> <td></td> <td>N5</td> <td></td> <td>N6</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b></td> <td>N7</td> <td></td> <td>N8</td> <td></td> <td>P6</td> <td></td> <td>P7</td> <td></td> <td>P8</td> <td></td> <td>P9</td> <td></td> <td>Q1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>Q2</td> <td></td> <td>Q3</td> <td></td> <td>Q4</td> <td></td> <td>Q5</td> <td></td> <td>Q6</td> <td></td> <td>Q7</td> <td></td> <td>Q8</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="3">Constructions</td> <td>Sur sol propre</td> <td>Q9</td> <td></td> <td>R1</td> <td></td> <td>R2</td> <td></td> <td>R3</td> <td></td> <td>R4</td> <td></td> <td>R5</td> <td></td> <td>R6</td> </tr> <tr> <td>Sur sol d'autrui</td> <td>R7</td> <td></td> <td>R8</td> <td></td> <td>R9</td> <td></td> <td>S1</td> <td></td> <td>S2</td> <td></td> <td>S3</td> <td></td> <td>S4</td> </tr> <tr> <td>Ins. gales, agenc. et am. des const.</td> <td>S5</td> <td></td> <td>S6</td> <td></td> <td>S7</td> <td></td> <td>S8</td> <td></td> <td>S9</td> <td></td> <td>T1</td> <td></td> <td>T2</td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>T3</td> <td></td> <td>T4</td> <td></td> <td>T5</td> <td></td> <td>T6</td> <td></td> <td>T7</td> <td></td> <td>T8</td> <td></td> <td>T9</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">Autres immobilisations corporelles</td> <td>Inst. gales, agenc. am. divers</td> <td>U1</td> <td></td> <td>U2</td> <td></td> <td>U3</td> <td></td> <td>U4</td> <td></td> <td>U5</td> <td></td> <td>U6</td> <td></td> <td>U7</td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>U8</td> <td></td> <td>U9</td> <td></td> <td>V1</td> <td></td> <td>V2</td> <td></td> <td>V3</td> <td></td> <td>V4</td> <td></td> <td>V5</td> </tr> <tr> <td>Mat. bureau et inform. mobilier</td> <td>V6</td> <td></td> <td>V7</td> <td></td> <td>V8</td> <td></td> <td>V9</td> <td></td> <td>W1</td> <td></td> <td>W2</td> <td></td> <td>W3</td> </tr> <tr> <td>Emballages récup. et divers</td> <td>W4</td> <td></td> <td>W5</td> <td></td> <td>W6</td> <td></td> <td>W7</td> <td></td> <td>W8</td> <td></td> <td>W9</td> <td></td> <td>X1</td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL III</b></td> <td>X2</td> <td></td> <td>X3</td> <td></td> <td>X4</td> <td></td> <td>X5</td> <td></td> <td>X6</td> <td></td> <td>X7</td> <td></td> <td>X8</td> </tr> <tr> <td>Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b></td> <td>NL</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>NM</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>NO</td> </tr> <tr> <td><b>Total général (I+II+III+IV)</b></td> <td>NP</td> <td></td> <td>NQ</td> <td></td> <td>NR</td> <td></td> <td>NS</td> <td></td> <td>NT</td> <td></td> <td>NU</td> <td></td> <td>NV</td> </tr> <tr> <td><b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b></td> <td>NW</td> <td></td> <td colspan="3"><b>Total général non ventilé (NS+NT+NU)</b></td> <td></td> <td>NY</td> <td></td> <td colspan="3"><b>Total général non ventilé (NW-NY)</b></td> <td></td> <td>NZ</td> </tr> </tbody> </table>													Colonne 1			Colonne 2			Colonne 3			Colonne 4			Colonne 5			Colonne 6			Différentiel de durée et autres	Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres	Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres	Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	<b>TOTAL III</b>	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>	NL						NM						NO	<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	<b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b>	NW		<b>Total général non ventilé (NS+NT+NU)</b>				NY		<b>Total général non ventilé (NW-NY)</b>				NZ
	Colonne 1			Colonne 2			Colonne 3			Colonne 4			Colonne 5			Colonne 6																																																																																																																																																																																																																																																				
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres	Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres	Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel																																																																																																																																																																																																																																																						
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6																																																																																																																																																																																																																																																							
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1																																																																																																																																																																																																																																																							
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8																																																																																																																																																																																																																																																							
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6																																																																																																																																																																																																																																																						
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4																																																																																																																																																																																																																																																						
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2																																																																																																																																																																																																																																																						
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9																																																																																																																																																																																																																																																							
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7																																																																																																																																																																																																																																																						
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5																																																																																																																																																																																																																																																						
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3																																																																																																																																																																																																																																																						
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1																																																																																																																																																																																																																																																						
<b>TOTAL III</b>	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8																																																																																																																																																																																																																																																							
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>	NL						NM						NO																																																																																																																																																																																																																																																							
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV																																																																																																																																																																																																																																																							
<b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b>	NW		<b>Total général non ventilé (NS+NT+NU)</b>				NY		<b>Total général non ventilé (NW-NY)</b>				NZ																																																																																																																																																																																																																																																							
<b>CADRE C</b>																																																																																																																																																																																																																																																																				
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice																																																																																																																																																																																																																																																				
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8																																																																																																																																																																																																																																																				
Primes de remboursement des obligations												SP				SR																																																																																																																																																																																																																																																				

<b>TABLEAU DES AMORTISSEMENTS</b>
-----------------------------------

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks


**CHANGEMENT DE METHODE**

		au début de l'exercice	Correction +	Correction -	Total
		A	B	C	A + B - C
<b>Frais d'établissement et de développement</b>					
<b>TOTAL I</b>					
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>		12 802			12 802
<b>TOTAL II</b>					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 579			9 579
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL III</b>		9 579			9 579
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		22 382			22 382
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Désignation de l'entreprise **ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE**Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	UF		
	– financières	UG	UH		
	– exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. **10**

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN			
		Prêts (1) (2)		UP		UR		US			
		Autres immobilisations financières		UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA							
		Autres créances clients		UX	643		643				
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO		ZI							
		Personnel et comptes rattachés		UY							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ							
	Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		VM	7 326		7 326			
			Taxe sur la valeur ajoutée		VB	6 322		6 322			
			Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN						
			Divers		VP	69 895		69 895			
		Groupe et associés (2)		VC							
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 032		1 032				
		Charges constatées d'avance		VS	8 159		8 159				
	<b>TOTAUX</b>				VT	93 379	VU	93 379	VV		
RENVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	50 286		50 286			
			à plus d'1 an à l'origine		VH	9 509		5 126		4 383	
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A							
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	71 169		71 169				
		Personnel et comptes rattachés		8C	13 334		13 334				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	22 619		22 619				
État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		8E							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	753		753				
		Obligations cautionnées		VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 785		1 785				
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
		Groupe et associés (2)		VI							
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 481		2 481				
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2							
		Produits constatés d'avance		8L	2 200		2 200				
<b>TOTAUX</b>				VY	174 138	VZ	169 755		4 383		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	4 944	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : <b>ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE</b>						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <b>31/12/2013</b>			
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				à réintégrer :		WA		
			de son conjoint		moins part déductible*				WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			WC		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			XE		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									I7	( 7 326)	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8		
			- imposées au taux de 0 %						ZN		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme				WN			
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3* et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ	4 122	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
						<b>TOTAL I</b>		WR	( 3 204)		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WS	17 410
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
			- imposées au taux de 0 %						WH		
			- imposées au taux de 19 %						WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A					XA		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								ZY		
	Majoration d'amortissement*								XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5			XF	
		Pôle de compétitivité (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
Zone franche urbaine (44 octies, octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC					
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangères article 209C		OT	Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI			XG	1 035
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>						<b>TOTAL II</b>					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI					XJ	21 649	
		déficit (II moins I)									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL					XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN					XO	21 649	







Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		<b>K4</b>	14 442
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		<b>K5</b>	
Déficits reportables (différence K4-K5)		<b>K6</b>	14 442
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		<b>YJ</b>	21 649
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		<b>YK</b>	36 091
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice		<b>ZT</b>	17 326
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *		<b>ZV</b>	<b>ZW</b>
Provisions pour risques et charges *		<b>8X</b>	<b>8Y</b>
		<b>8Z</b>	<b>9A</b>
		<b>9B</b>	<b>9C</b>
Provisions pour dépréciation *		<b>9D</b>	<b>9E</b>
		<b>9F</b>	<b>9G</b>
		<b>9H</b>	<b>9J</b>
Charges à payer		<b>9K</b>	<b>9L</b>
		<b>9M</b>	<b>9N</b>
		<b>9P</b>	<b>9R</b>
		<b>9S</b>	<b>9T</b>
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		<b>YN</b>	<b>YO</b>
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	<b>L1</b>		

**CRÉDITS D'IMPÔTS**

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	<b>JQ</b>	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	<b>JR</b>	Crédit d'impôt famille	<b>JS</b>	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	<b>JT</b>	Crédit d'impôt investissement en Corse	<b>JU</b>	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	<b>JV</b>	533
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	<b>JW</b>	Autres imputations	<b>JX</b>	Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	<b>O1</b>	6 793

<b>ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 du code des Transports) (case à cocher)</b>	<b>XU</b>	<input type="checkbox"/>
--	-----------	--------------------------

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <b>ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE</b>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie				ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale	ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie				ØD	( 5 211)		- Autres réserves		ZD			
	Prélèvements sur les réserves				ØE			Dividendes		ZE			
								Autres répartitions		ZF	( 5 211)		
	<b>TOTAL I</b>				ØF	( 5 211)		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG			
										<b>TOTAL II</b>		ZH	( 5 211)
<b>DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)</b>													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV			
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>													
										Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7		YQ			1 459			
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	89 076		69 961			
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois				J8		XQ	5 335		5 456			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	47 844		44 413			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	13 090		12 791			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES	2 700	ST	48 530		45 857			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	203 876		178 479			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	442		454			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS		9Z	6 357		7 264			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	6 799		7 718			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	6 985		7 007			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	10 172		10 137			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *						ØB	176 150					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis :						YP	8		7			
	- Effectif affecté à l'activité artisanale						RL						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%		%			
- Numéro du centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE**

Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	ORDI.LIMP. FUSION SION 01/01/2008	500	500		
	2	VIDEOPROJEC. + LAMPE 29/11/2008	750	750		
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées\***

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
<b>CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨</b>							
<b>CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩</b>			(A)	(B)	(C)		
<b>CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪</b>				(ventilation par taux)			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

Néant \***A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME**  
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice					
Imposition répartie					
sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
sur 10 ans					
sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Imposition répartie					
sur 3 ans au titre de		N-1			
		N-2			
Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI)		N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
(à préciser) au titre de :		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
TOTAL 2					

**B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS**

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

 Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINENéant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ② .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ① \*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① \*.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % <sup>(1)</sup> ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> ) du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup> ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

( personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

Néant  \*

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> , 7 <sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5 <sup>e</sup> du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : <u>ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <u>01/01/2013</u> et clos le : <u>31/12/2013</u>		Durée en nombre de mois <u>12</u>	
<b>I</b>	<b>Production de l'entreprise</b>		
	Ventes de marchandises	OA	
	Production vendue – Biens	OB	
	Production vendue – Services	OC	
	Production stockée	OD	
	Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
	Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
	Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
	Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
	Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
	Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
	Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
	<b>TOTAL 1</b>	OM	
<b>II</b>	<b>Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)</b>		
	Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	
	Variation de stocks (marchandises)	OO	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
	Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	
	Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
	Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
	Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
	Abandons de créances à caractère commercial	OX	
	Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OY	
	Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
	Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
	<b>TOTAL 2</b>	OJ	
<b>III</b>	<b>Valeur ajoutée produite</b>		
	Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137
	Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		117
<p>Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).</p>			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1  
1 (1)Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2013

N° SIRET

5 0 1 6 6 4 8 9 0 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

ADRESSE (voie)

1 Place Charles de Gaulle

CODE POSTAL

54205

VILLE

TOUL CEDEX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 1 (1) Néant [X] \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2013

N° SIRET 5 0 1 6 6 4 8 9 0 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

ADRESSE (voie) 1 Place Charles de Gaulle

CODE POSTAL 54205 VILLE TOUL CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DECLARANT

Forme juridique [ ] Dénomination [ ] N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Adresse : N° [ ] Voie [ ] Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ] N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Adresse : N° [ ] Voie [ ] Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ] N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Adresse : N° [ ] Voie [ ] Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ] N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Adresse : N° [ ] Voie [ ] Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ] N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Adresse : N° [ ] Voie [ ] Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ] N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Adresse : N° [ ] Voie [ ] Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ] N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Adresse : N° [ ] Voie [ ] Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ] N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Adresse : N° [ ] Voie [ ] Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032